

Poussières de bois

Menuiserie Peuch : locaux neufs, réseau adapté

La menuiserie Peuch, à Argenteuil, a saisi l'occasion d'un déménagement dans des locaux plus vastes pour s'équiper d'installations de traitement des poussières de bois conformes aux dernières réglementations. Patrick Reneville évoque les étapes de ce chantier d'envergure.

Lorsque la question du réaménagement et de l'extension de ses locaux s'est posée, l'objectif de la menuiserie Peuch, à Argenteuil, était surtout de s'assurer une surface d'activité compatible avec ses ambitions d'expansion. Créée en 1921, l'entreprise de structure familiale emploie aujourd'hui 31 personnes. Le choix s'est porté sur d'anciens locaux de négoce, restés assez longtemps innocus. Une première phase de travaux, d'août 2003 à juin 2004 a permis de réinstaller les ateliers dans un nouvel espace de 2.000 m² au total.

Ce vaste chantier a conduit l'entreprise à revoir l'ensemble des postes de travail. Une remise à plat globale qui a aussi intégré le traitement des poussières de bois.

L'entreprise dispose aujourd'hui d'une installation d'aspiration adaptée aux nouveaux volumes d'activité et évolutive. L'ensemble comprend un réseau à débit variable, une aspiration "poussières fines" sur chaque poste (1) et deux systèmes d'aspiration spécifiques "aluminium" et "colle pulvérisée".

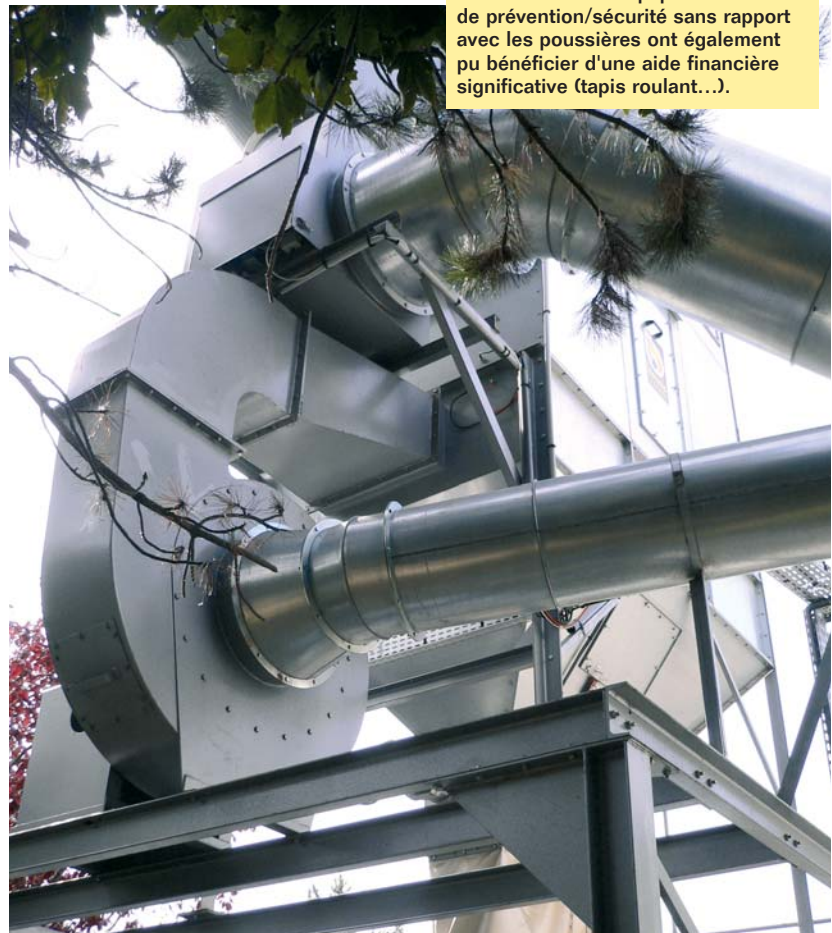
UN SILO EXTÉRIEUR

Le dispositif "débit variable" comprend donc un réseau équipé de deux moteurs, relié à un silo installé à l'extérieur des bâtiments. Une solution permise par la disposition des lieux et par l'espace disponible vis-à-vis des conditions de sécurité à respecter par rapport au voisinage. Les quatre potences actuelles sont elles traitées par une centrale d'aspi-

ration qui dispose de son propre système de collecte.

"Nous avons été l'une des premières menuiseries de la région Ile-de-France à bénéficier d'aides pour ce type de chantier", explique Patrick Reneville qui dirige la société.

Après une première phase de demande de devis pour les différents équipements à acquérir pour aboutir à des installations totalement conformes, il y a eu un contact avec la Cram,



Le silo du réseau à débit variable a pu être installé à l'extérieur des locaux.

Chiffres

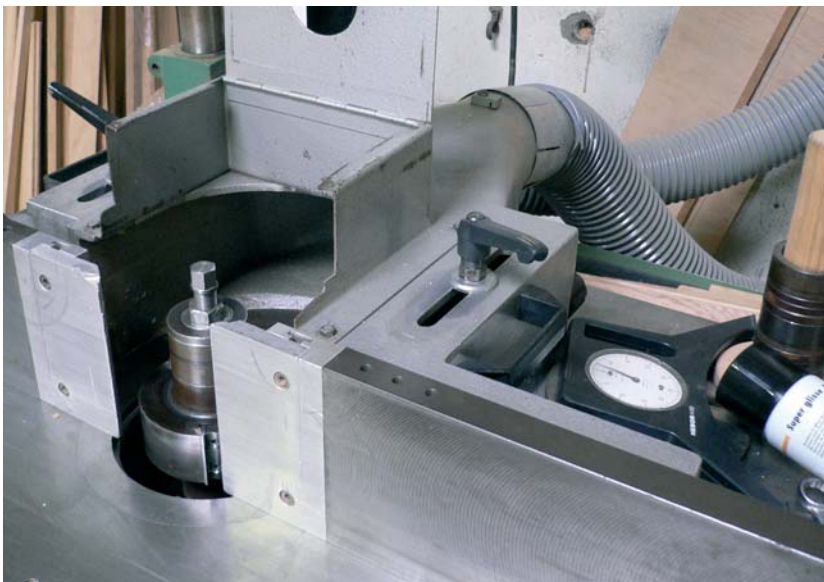
Le coût global de la réinstallation de la menuiserie est de 950.000 euros, dont 500.000 euros concernent le parc machines.

Les montants des équipements "poussières" se décomposent comme suit :

- réseau à débit variable : 100.000 euros ;
- aspiration poussières fines : 30.000 euros ;
- aspiration aluminium : 5.600 euros.

La prise en charge par la Cramif s'est élevée à 150.000 euros.

Différents autres équipements de prévention/sécurité sans rapport avec les poussières ont également pu bénéficier d'une aide financière significative (tapis roulant...).



Les machines sont raccordées au réseau doté de deux moteurs assurant l'aspiration et le recyclage de l'air.

qui a notamment permis d'orienter les choix en matière d'équipement. Puis le "plan de prévention" a été mis au point, après remise à plat de tous les postes et prise en compte du nouvel environnement de la société.

UNE RÉORGANISATION GLOBALE DE L'ENTREPRISE

La spécificité de cette réorganisation est la refonte radicale des méthodes de travail qu'elle a occasionnée dans l'entreprise. Si certaines machines plutôt anciennes ont gardé une place dans les nouveaux ateliers, les fosses sous plancher et les soufflettes ne font plus partie du paysage.

La nouvelle structuration de l'activité est l'aboutissement de nombreuses négociations avec des interlocuteurs

variés. "Il faut s'armer de patience et de détermination !" résume Patrick Reneville qui souhaite attirer l'attention des futurs candidats à une démarche similaire sur les écueils possibles.

Le chantier a mis le chef d'entreprise en contact avec des partenaires institutionnels tels que l'assurance maladie (à l'échelon départemental et à l'échelon régional) et l'inspection du travail, également concernées par les TMS et les différents types de cancer, ou encore la Drire.

Dans ce domaine, "la qualité des contacts dépend des interlocuteurs : tous ne font pas preuve de la même volonté de nous aider" explique-t-il. Selon lui, une bonne connaissance

Agrément officiel pour le CTBA

Par arrêté du 18 juillet 2006, paru au Journal officiel du 3 août dernier, le Centre technique du bois et de l'ameublement est officiellement "agréé pour procéder aux contrôles, prélèvements et analyses, de la valeur limite d'exposition professionnelle aux poussières de bois dans l'atmosphère des lieux de travail (...)".

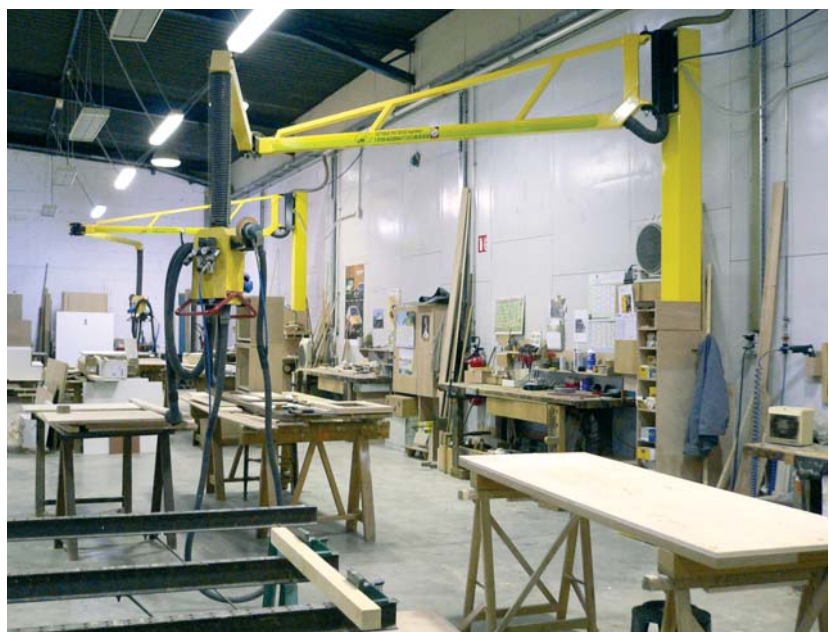
préalable des réglementations et des attributions des différentes administrations peut mettre à l'abri de malentendus et pertes de temps.

Sur le volet industriel, les partenaires professionnels ont été nombreux aussi. "Les contacts avec les différents fournisseurs auxquels nous avons eu affaire n'ont pas toujours été très simples", se souvient Patrick Reneville. Là encore, il convient de préparer le plus précisément possible les commandes, vérifier que les devis prévoient bien l'installation et pas seulement la livraison du matériel : "Lorsqu'on vous livre une armoire électrique, c'est bien d'avoir pris la précaution de vérifier au préalable que l'alimentation et les câbles nécessaires sont aussi au rendez-vous et que le raccordement est bien prévu par le fournisseur." Pour d'autres équipements c'était le déchargement qui n'était pas prévu...

Le responsable de l'entreprise évoque ainsi l'installation théoriquement "clé en main" du silo, pour laquelle rien



Patrick Reneville : "l'aspiration fine a été conçue en prévision de l'ajout de 2 potences."



La centrale d'aspiration "poussières fines" est adaptée à quatre potences équipées.



L'installation du réseau à débit variable a mis à contribution plusieurs partenaires institutionnels et techniques.

n'avait été spécifié quant à la dalle nécessaire pour le stabiliser... Des "détails" qui ont bousculé le calendrier.

PRÉPARER ET ACCOMPAGNER

"Il ne faut pas hésiter à poser toutes les questions" résume Patrick

Reneville, qui se félicite de l'accompagnement dont il a bénéficié. Au plan financier tout d'abord, puisque les différentes aides reçues ont été significatives. Sur le plan fonctionnel ensuite, puisque la multiplicité des réglementations à prendre en compte impose au chef d'entreprise de s'appuyer sur des organismes conseils ou experts pour un bonne

Congrès scientifique à Strasbourg en octobre

Un congrès organisé par l'INRS réunira à Strasbourg du 25 au 27 octobre des spécialistes internationaux sur le thème de "l'Exposition professionnelle aux poussières de bois : évaluation et gestion des risques".

Dans le contexte actuel, où les réglementations peuvent différer d'un pays à l'autre, se pose la question de la mesure de l'exposition. Le congrès fera aussi le point sur les effets sur la santé de l'exposition aux poussières de bois et sur les actions de prévention à proposer.

25-27 octobre 2006,
Palais des congrès de Strasbourg.
Renseignements : INRS, département
MP, avenue de Bourgogne, BP 27,
54501 Vandoeuvre les Nancy cedex.
www.ami.dk/wooddustconference2006

prise en compte des aspects réglementaires et techniques.

En la matière, le dispositif de "démarche de progrès" mis au point par l'OPPBTP est un outil accessible complet. S'appuyant sur des observations préalables en forme de "diagnostics", qui prend bien sûr en compte la sécurité mais aussi l'activité dans la globalité, ce programme d'accompagnement peut se traduire en "contrat de progrès", pour une mise en œuvre concertée du projet (2).

Alain Le Tirilly

(1) Deux nouvelles potences devraient être mises en route à la fin de l'année et compléter les quatre actuellement concernées par le dispositif poussières fines.

(2) voir le site <http://www.oppbtp.fr/prestations/demarche/>

Dépoussiéreurs compacts et puissants

3000 à 6000 m³/h
avec presse à briquettes
ou bacs



2500 m³/h
avec bac,
décolmatage
automatique



ASPIROTECH

18, rue du Berschlitt,
68230 Soultzbach
(près de Colmar)

Tél : 03 89 71 09 54
Fax : 03 89 71 09 55
info@aspirotech.com
www.aspirotech.com